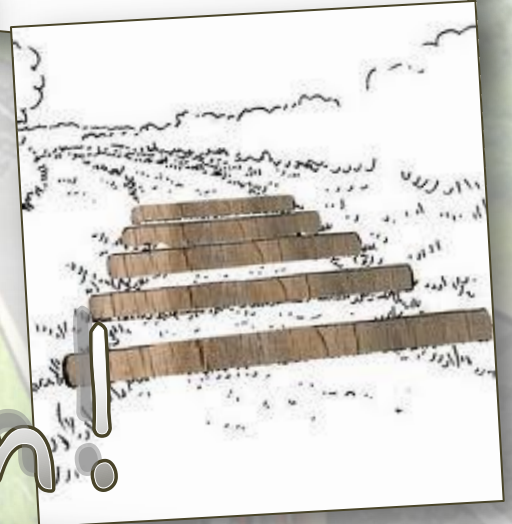
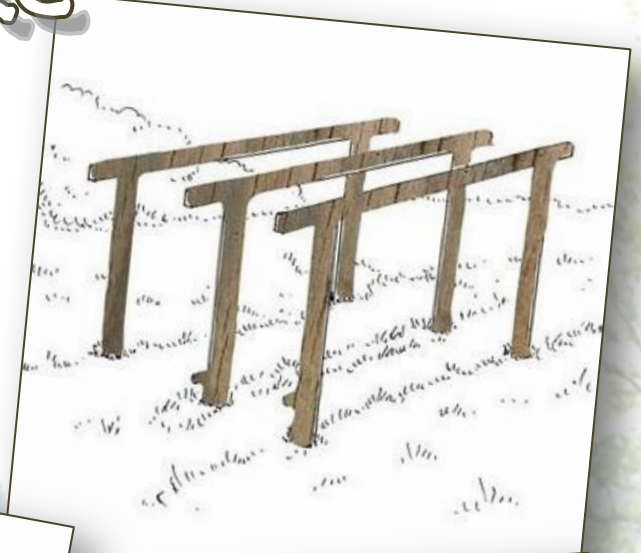




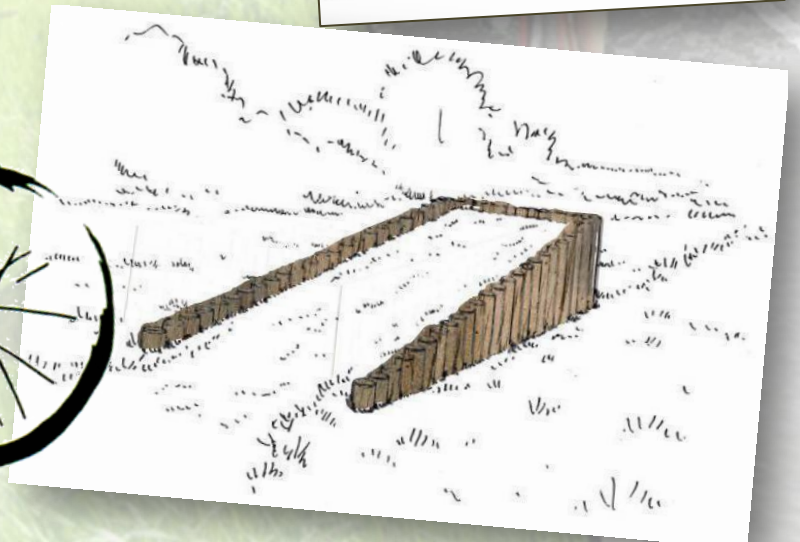
BIM

Bulletin d'Informations Municipales

Parcours de santé



Sportez-vous bien !



Infos Mairie

- La Mairie est fermée le matin -

Elle est ouverte au public :
Tous les jours de :

13 h 30 à 18 h 00.

Permanence du Maire :

Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)

Fax : 03 26 21 43 06

Site Internet : www.recy.fr

Email : mairie@recy.fr

Groupe Scolaire des Mésanges :

École Maternelle : **06 72 70 76 81**

École Primaire : **03 26 68 44 37**

! Exceptionnellement, la Mairie sera fermée du 8 au 26 août inclus !

Durant cette période, une permanence sera assurée le mercredi après-midi de 14 h à 16 h

En cas d'urgence, vous pourrez contacter Monsieur le Maire au 03 26 68 34 54

Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public »	39 39	Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Communauté d'Agglo de Châlons :	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :	0 800 875 615	Préfecture :	03 26 26 10 10
Veolia eau : (eau et assainissement)	0 810 463 463	SITAC Bus :	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :	03 26 69 27 35

Assistantes Maternelles



Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Élisabeth BOUCHER	11 rue Marcel Jesson	03.26.21.56.26
Élisabeth BOURLETTE	29 rue Marcel Jesson	03.26.65.26.96
Sally CHAMPAGNE	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Corinne HORVILLE	6 ruelle Jean Le Bon	03.26.22.41.67
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	03.26.22.41.51
Nadia FESTINO (périscolaire)	3 ruelle Frappat	03.10.14.40.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

Pour vous aider dans votre recherche, le Conseil Général de la Marne a créé à site spécialement dédié aux assistantes maternelles : www.assistante.maternelle.marne.fr

Recensement Militaire

Les jeunes, **filles et garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie dès l'âge de **16 ans**.

Une attestation de recensement leur sera alors remise.

Si vous n'avez pas été recensé, veuillez prendre contact avec la Mairie pour une éventuelle régularisation.

Le recensement militaire entraîne l'inscription automatique sur la liste électorale (sauf en cas de changement d'adresse).



Assistante Sociale



Mademoiselle Paméla LACROIX, nouvelle Assistante Sociale de notre secteur, tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 18 rue du 372^{ème} RALVF à Châlons en Champagne. Tél. : 03.26.65.18.82.

Etat Civil

Naissances

Lalie RIGOLLET le 15 février
Lalie CARTIGNIES le 15 avril

Lucie THOMAS le 3 mai
Benjamin DIJOL le 22 mai



Mariages

Sylvain CHARLES & Céline KAROLAK.....le 2 avril
Edouard JESSON & Adriana BAEVA..... le 7 mai
Sylvain VALLÉE & Dominique HERNARD le 13 mai
Mehdi MILOUDI & Faréouz BERKOUK..... le 14 mai
Éric LAURENT & Karine PONCHE.....le 18 juin



Décès

Micheline LELOUP veuve GILSONle 7 janvier
Léon CHANGENOT le 7 février
Monique BARBE épouse MENGUY le 18 mai



Noces d'Or

Le 23 mai 2011, **Maurice et Jeanne FLECHEUX**, entourés de leur famille, ont été reçus à la Mairie pour y célébrer leurs noces d'Or. Michel VALTER retraça avec humour le parcours de vie du couple depuis leur rencontre. Le verre de l'amitié clôtura cette manifestation chaleureuse et sympathique.

50
ans



Noces de Platine

Le 26 avril 2011, **Monsieur et Madame NAYRAC**, entourés de leur famille, ont été reçus à la Mairie pour célébrer leurs noces de platine. En préambule à son intervention, Monsieur le Maire releva le fait exceptionnel de recevoir un couple pour fêter 70 ans de vie commune. Il retraça ensuite, avec détails ce parcours de vie sachant que **Pierre et Ginette NAYRAC** sont originaires de Recy. Après ce moment de convivialité et d'émotion, le verre de l'amitié en l'honneur du couple clôtura cette cérémonie.

70
ans



Léon CHANGENOT

Le 7 février dernier, **Léon CHANGENOT**, originaire de Recy, nous a quittés. Par son engagement tout au long de sa vie au service de la commune, des activités associatives et sportives puisqu'il est l'un des membres fondateurs de l'Éveil de Recy Saint Martin, nous garderons de Léon l'image d'un homme droit et respectueux toujours disponible pour venir en aide à ceux qui le sollicitaient.



Monique MENGUY

Le 7 janvier, **Madame MENGUY** nous a quittés. Pendant de longues années, elle a tenu le commerce de notre village et a laissé à ses clients l'image d'une personne avenante et sympathique.

65^{ème} Foire expo

Comme l'année passée, la Communauté d'Agglomération organisera, sur le stand institutionnel de la 65^{ème} Foire-Exposition, des journées thématiques dédiées à chacune des communes de l'Agglomération. Ainsi **mercredi 31 août** sera dédié à notre commune et à nos voisins saint martinais. Des entrées gratuites, pour ce jour, seront disponibles en Mairie.



Elections

Voici les résultats des dernières **élections cantonales** des 20 et 27 mars :

Inscrits 760

Dimanche 20 mars 1^{er} Tour

Votants	363	47,76%
Exprimés	356	
Nuls	7	
Francis ROY	17	4,68 %
Jérôme MAT	131	36,09 %
Didier SOISSON	25	6,89 %
Rudy NAMUR	103	28,37 %
Edith ERRE	80	22,04 %



Dimanche 27 mars 2^{ème} Tour

Votants	372	48,95%
Exprimés	340	
Nuls	32	
Jérôme MAT	172	46,24 %
Rudy NAMUR	168	45,16 %

Rudy NAMUR a été élu Conseiller Général pour le 2^{ème} canton de Châlons avec 52,99 % des suffrages.

(www.marne.fr)

Sénatoriales

Le 25 septembre prochain se tiendront les élections sénatoriales.

Les sénateurs sont élus par des grands électeurs. Les grands électeurs sont, d'une part (95 % du collège électoral) les représentants des communes, maires, maires-adjoints, conseillers municipaux et délégués des conseils municipaux dans les communes importantes ; d'autre part (5 % du collège électoral) les conseillers généraux, les conseillers régionaux et les députés.

Le 17 juin dernier notre commune a désigné ses grands électeurs qui sont : pour les délégués titulaires : Michel VALTER, Carole SIMON et Jacques ROUSSEAU. Les délégués suppléants sont : Célyne DHAYNAUT, Thierry DONRAULT et Jacques LANDRAIN.

Collecte Sélective

Rappel des jours de collectes des déchets :



Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
Les monstres	---	Ramassages trimestriels : 8 juillet et 14 octobre
Le Papier	Point d'Apport	
Le Verre	Volontaire(1)	

APPEL GRATUIT

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

A noter : lorsque la collecte a lieu un jour férié, elle est en général reportée (sauf celle des ordures ménagères qui n'est pas assurée).

! Report des jours de collectes

Samedi 13 août (au lieu du lundi 15 – Assomption)

Nouveau ! Sur le site de Cités en Champagne (www.citesenchampagne.fr) : **Les EcoGestes**, moteurs de recherche qui vous orientera simplement dans le tri de vos déchets. Rendez-vous sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération de Châlons où vous trouverez les réponses à vos questions.



RAPPEL : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !



Horaires de la déchèterie de Châlons en Champagne :

Lundi de 9 à 19h, Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, Samedi de 9h à 19h et le Dimanche de 9h à 13h (particuliers uniquement).

Hommage aux Fusillés de 1944 de la Commune de Recy

Intense émotion pour cette cérémonie commémorative.

Le Conseil Municipal, en liaison avec l'Association des Anciens combattants, ayant décidé de faire procéder à la rénovation des plaques du souvenir fixées sur les lieux d'habitation des fusillés de 1944, un hommage a été rendu en présence des familles le 25 avril 2011.

Devant chaque emplacement, la chorale du village a chanté « le Chant des Partisans », plaçant la nombreuse assistance dans une attitude de respect et d'émotion forte.

Pour chaque plaque, une allocution retraçant le parcours des fusillés dans leurs actions de résistance a été prononcée, suivie d'un dépôt de gerbe, d'une minute de silence et du salut des 11 drapeaux des Anciens combattants présents.

Après les trois hommages successifs avec en particulier l'intervention empreinte d'une grande émotion de Jean CHABAUD, résistant et témoin à côté des fusillés à la prison de Châlons où il était lui-même détenu, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts devant lequel le Maire a lu la lettre du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants relative à la journée des déportés.



Roger NAYRAC, Louis VANSEVEREN et Emile ROCHET, ces trois compatriotes de la commune de Recy « **Mort pour la France** » en 1944 ont été honorés dans le cadre du « Devoir de Mémoire » par une population nombreuse et recueillie.



Commémoration du 8 mai 2011



La population a répondu présent à l'occasion de la commémoration de la fin de seconde guerre mondiale. Des véhicules d'époque ont sillonné le village en préalable à la cérémonie au monument aux morts. Après la lecture par le Maire du message du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants une gerbe a été déposée, suivi d'une minute de silence et de l'hymne national.

Le Conseil Municipal, l'association des Anciens Combattants, les Sapeurs Pompiers, des propriétaires de véhicules d'époque se sont associés pour ce devoir de mémoire.

Le Maire a chaleureusement remercié tous les participants à cette manifestation du souvenir.

Recensement population 2012



Durant la période allant du 19 janvier au 18 février 2012, nous allons réaliser le recensement de la population de notre commune.



Pour se faire, deux agents recenseurs, nommés par arrêté municipal, seront chargés de collecter les informations nécessaires à ce recensement.

L'identité des deux agents recenseurs sera communiquée dans notre prochain bulletin municipal du mois de janvier 2012 où vous trouverez également le détail de l'opération.

Un peu de civisme...

Si la plupart des habitants de notre commune font preuve d'un très bon comportement citoyen, il est utile de rappeler à certains quelques règles élémentaires de civisme.

Automobilistes et cyclomotoristes :



Ce n'est pas lorsqu'un accident se produit, entraînant des conséquences plus ou moins graves, qu'il faut penser à réduire sa vitesse...

La sécurité des personnes et particulièrement celle des enfants n'a pas de prix !

Alors Mesdames et Messieurs les fervents de la vitesse, merci d'adopter un comportement plus sécuritaire.

Le bruit...

Il est bon de rappeler la réglementation relative à l'arrêté préfectoral fixant les heures d'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazons à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) :



☞ Les JOURS OUVRABLES	de	8 h 30 à 12 h 00	et de	14 h 00 à 19 h 30,
☞ Les SAMEDIS	de	9 h 00 à 12 h 00	et de	14 h 30 à 19 h 00,
☞ Les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS ..	de	10 h 00 à 12 h 00.		

Les déjections canines

S'il est bien agréable de promener son gentil toutou à l'intérieur du village, ça ne l'est pas d'imposer ses déjections aux riverains, sur les espaces publics où s'ébattent nos enfants...

Si votre chien ne peut ramasser ses propres déjections, aucun souci puisque vous pourrez le faire à sa place grâce à des sacs adaptés au ramassage et accessibles gratuitement via un distributeur situé dans le hall de la Mairie.

La propreté et l'hygiène dans notre village doivent être l'affaire de tous.

Merci au plus grand nombre qui y sont déjà attentif.

**Quant aux réfractaires,
seraient-ils contents de
retrouver ce genre de cadeau
devant leur porte ???**



UFC Que choisir



Dans un souci d'efficacité et pour agir au mieux des intérêts des consommateurs, l'UFC QUE CHOISIR de la Marne ouvert une antenne à Châlons en Champagne :

UFC QUE CHOISIR de la marne

2A Avenue du Maréchal LECLERC -51 000 Châlons en Champagne - Tél : 03.26.21.78.05

Courriel : ufcmarnechalons@orange.fr

Allo Mairie...



Une ampoule de l'éclairage public HS, un trou dans un trottoir ou sur la route, une fuite d'eau, une question...

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires à la réparation des dégâts éventuels et tentera de répondre à vos questions.

Reprise des concessions

Concessions perpétuelles et concessions temporaires

Le délai incompressible de 3 ans pour la reprise des concessions perpétuelles à l'état d'abandon court depuis le 29 juin dernier.

Les quarante et une concessions concernées ont fait l'objet d'un constat, en présence ou non des descendants des personnes inhumées.

Les formalités de publicité vont se dérouler jusqu'au 15 novembre 2011. Au

cours de ces trois prochaines années, toute sépulture réputée à l'état d'abandon, qui sera remise en état d'entretien suffisant, fera l'objet d'un second constat contradictoire qui annulera le constat de l'état d'abandon. La perpétuité reprendra ainsi de droit. En revanche, celles qui ne feront pas l'objet d'aucune remise en état ou une remise en état insuffisante, dans les

trois prochaines années, feront l'objet d'une reprise de l'emplacement par la Mairie qui pourra à nouveau le concéder à une autre famille. Une exhumation des concessions reprises suivra et les ossements identifiés seront immédiatement inhumés dans un ossuaire qui sera construit d'ici là.

Parallèlement, certaines concessions temporaires, c'est à dire concédées pour une durée déterminée de 15, 30 ou 50 ans, arrivent ou sont arrivées à échéance.

Les tombes concernées feront prochainement l'objet de l'envoi d'un courrier informatif aux descendants connus en Mairie qui, s'ils le souhaitent, pourront renouveler la concession pour 30 ou 50 ans.

A défaut de réponse, ou si les descendants ne sont pas connus, les concessions feront l'objet d'une reprise par la Mairie et sans aucune autre formalité il sera procédé à l'exhumation puis inhumation dans l'ossuaire communal.

En cas de doute sur la durée de la concession d'un ascendant, rapprochez-vous de la Mairie.

Enfin, en cas de manque d'entretien manifeste d'une tombe, un procès verbal pourra être dressé.

Un règlement des cimetières est actuellement en cours d'élaboration.

Tarifs

Par délibération n° 1398 du 17 décembre 2001, le Conseil Municipal a voté les durées et tarifs suivants :

Concessions :	trentenaire :	76 €	cinquantenaire :	122 €
Pour les demi-places destinées à l'inhumation d'urnes :				
Concession :	trentenaire :	53 €	cinquantenaire :	91 €

A noter qu'il n'est plus délivré de concession perpétuelle.

Conseils avant de partir en vacances...

GPS

Avec l'arrivée des vacances, voici un petit conseil pour les utilisateurs de GPS.

Pour la fonction « vers domicile » ou « retour à la maison » ou autre, au lieu de mettre votre adresse (que vous connaissez par cœur) entrez plutôt l'adresse d'un commissariat, voire celle de la Mairie.

En voilà la raison : Une famille part en vacances en voiture. Ils viennent de passer une magnifique journée, ils décident de prendre un rafraîchissement à la terrasse d'un café et abandonnent leur véhicule sur le parking. Peu après, ils rejoignent la voiture et constatent que leur GPS a été volé. Quelques heures plus tard, les voisins leur téléphonent pour les avertir que leur domicile a été cambriolé. Les voleurs ont simplement utilisé cette fonction « vers le domicile ». Ils étaient tranquilles puisqu'ils savaient que les propriétaires étaient en vacances et ils ne craignaient donc pas d'être dérangés...



Le régulateur de vitesse



Savez-vous que le régulateur de vitesse, celui qui permet de maintenir sa vitesse automatiquement sans même appuyer sur la pédale d'accélération, peut s'avérer très dangereux par temps de pluie ?

Lorsque le régulateur de vitesse est en fonction et que l'auto commence à faire de l'aquaplaning alors que les pneus perdent le contact avec la chaussée, l'auto commence à accélérer vers une vitesse plus élevée, et le risque est que vous partiez comme un avion...

N'hésitez pas à partager ces informations venant de la Gendarmerie.

Du côté du personnel communal...

Deux agents contractuels, en Contrat Unique d'Insertion, ont rejoint l'équipe municipale :

Corinne GOZDZIOR aide à la prise des repas des enfants à la cantine et est chargée de l'entretien de la Salle des Sports Pierre ARNOULD depuis le 10 février dernier.

Maxime BERTIN vient, lui, en renfort pour l'entretien des espaces verts depuis le 16 mai. Peut être l'avez vous déjà croisé dans les rues du village à l'occasion de l'arrosage des fleurs.

Aurélié BENA, Rédacteur à la Mairie depuis 2 ans, a demandé sa mutation pour une collectivité plus importante que Recy. Elle prendra ses nouvelles fonctions à la fin de son congé maternité, soit à compter du 1^{er} septembre prochain.

Nous lui souhaitons plein épanouissement dans sa vie professionnelle et dans sa vie personnelle avec la naissance de **Charlie**, née le 8 mai dernier.

...et de l'école

Comme chaque année, les élèves de CM2 se sont vus offrir le traditionnel dictionnaire par Monsieur le Maire et des membres du Conseil Municipal qui se sont rendus à l'école jeudi 30 juin afin de rappeler aux 17 futurs collégiens qu'à l'heure des nouvelles technologies le dictionnaire reste un précieux outil.



Les effectifs prévisibles pour la rentrée de septembre restent stables. Ainsi, les effectifs devraient être répartis ainsi :

Pour la maternelle 51 élèves :

7 tout-petits et 18 petits pour Maîtresse Christine
15 moyens et 13 grands pour Maîtresse Ghislaine



Pour l'élémentaire 77 élèves :

12 CP - 18 CE1 - 17 CE2 - 17 CM1 - 9 CM2

Mesdames Sylvie BOURDON, Catherine STROBBE et Marie- France CANAMAS se répartiront ces effectifs.

La rentrée des classes aura lieu lundi 5 septembre. En attendant, bonnes vacances à tous !

Cantine / garderie

Les règlements de la garderie et de la cantine seront remis à vos enfants le jour de la rentrée et sont disponibles à la Mairie en cas de besoin. N'oubliez pas d'inscrire votre enfant auprès de la Mairie **avant le 20 août si vous souhaitez qu'il déjeune à la cantine dès la rentrée.**

Avec les différentes sorties de cette fin d'année scolaire, des repas ont été annulés. Pour tout remboursement de repas, nous vous invitons à nous fournir un RIB.



Pour un enseignement toujours amélioré de nos petits, la commune a équipé l'école de deux ordinateurs. Des haut-parleurs, un vidéoprojecteur et un écran viendront compléter cet équipement à la rentrée de septembre. De plus, le débit Internet a été porté au maximum.

Cette année, une participation de 60 € par enfant a été accordée pour le séjour des CP, CE1 et CE2 au Portel.

De plus les élèves de toutes les classes ont pu bénéficier d'une initiation aux échecs durant l'année scolaire écoulée.

Plan national canicule

Dans le cadre du dispositif pour prévenir d'une (éventuelle) canicule, vous avez la possibilité de vous inscrire sur la liste des personnes isolées et/ou vulnérables, susceptibles d'être affectées par les effets d'une forte chaleur.

Cette inscription volontaire, se fera auprès de la Mairie, qui, en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte canicule, prendra rapidement contact avec vous.

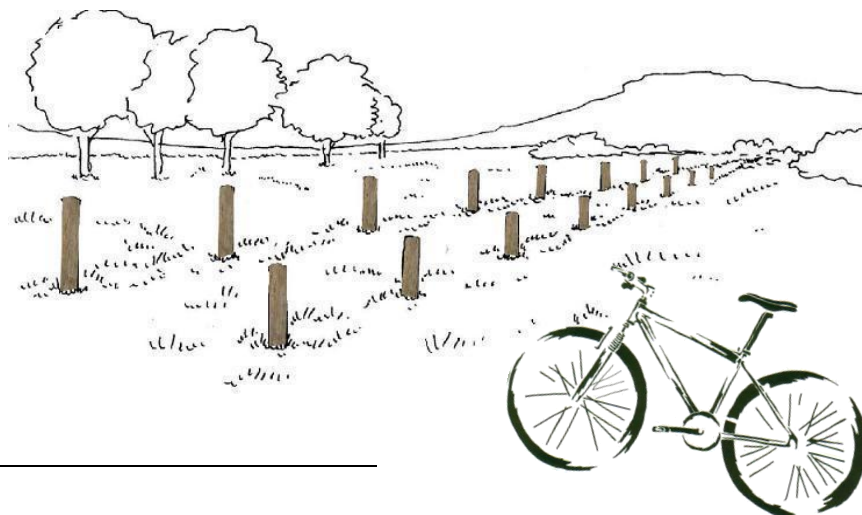


Sportez-vous bien !

Notre commune, en partenariat et avec la précieuse collaboration de l'Éveil de Recy Saint Martin, va procéder courant juillet, à l'installation d'une véritable aire sportive de plein air sur le terrain jouxtant la Salle des Sports Pierre ARNOULD.

Accessibles à tous, ouverts aux plus jeunes comme aux plus anciens, adaptés à toutes les performances, les agrès du parcours de santé sauront ravir tous les utilisateurs. Un équipement complet prendra bientôt place avec : appareils de fitness en plein air, parcours de VTT (le long de la piste cyclable) et un premier équipement de jeux pour les jeunes enfants.

Gageons que cet équipement puisse faire bouger petits et grands...



Les Associations

ASSOCIATIONS	PRESIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TELEPHONE
FAMILLES RURALES	CATHERINE DÉSIRANT.....	2 bis rue des Moulins.....	03 26 68 07 83
CLUB FEMININ.....	LYSIANE DERVIN.....	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD.....	Chemin de l'Umailly.....	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS.....	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
SERVICE D'AIDE MENAGERE.....	VALERIE ARNOULD.....	6 ruelle à Bouquin.....	03 26 65 25 18
POINT LECTURE.....	LYSIANE DERVIN ET BRIGITTE PERARD.....		03 26 65 21 42
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins.....	03 26 68 07 83
SOCIETE DE PECHE	DOMINIQUE AUGUSTE.....	28 rue Marcel Jesson.....	03 26 68 42 23
TAMALOU (CLUB DU 3^{EME} ÂGE)	MICHEL POLICE.....	5 rue Montante.....	03 26 65 49 80
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	CORALINE LECUYER-LEDEUIL.....	26 rue Abbé Aubert à Juvigny.....	03 26 68 18 06
SOCIETE DE CHASSE	HERVE ARNOULD.....	6 ruelle à Bouquin.....	03 26 65 25 18
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON.....	25 Grande Rue.....	03 26 65 21 71
ENTR'AIDE ET AMITIE	JEAN MONDET.....	7 bis ruelle Frappat.....	03 26 68 00 11
COMITE DES FETES - RECY VIT !	GREGORY ARGANINI.....	9 ruelle à Bouquin.....	03 26 21 58 70

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN

PRESIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS A RECY

SECTION BASKET	GENEVIEVE HERMANT.....	8 chemin des Sports à St Martin	03 26 64 69 25
SECTION TENNIS – BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT.....	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
SECTION DANSE	MARTINE DELETREE.....		
ENSEMBLE VOCAL «O'KOLO».....	JEANNINE GILLET.....	Route de Louvois.....	
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE.....	28 rue Marcel Jesson.....	03 26 68 42 23
SECTION GYM VOLONTAIRE	AUORE DEFORGE.....	Chemin de l'Umailly.....	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE	JACQUES VITRY.....	Chemin du Mont Nouvet.....	03 26 65 85 15
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT.....	1 rue de la Seneuzerie.....	03 26 21 48 99

LE FOOTBALL CLUB DE SAINT MARTIN SUR LE PRE – LA VEUVE – RECY

COMPLEXE SPORTIF CLOVIS JACQUIERT

A SAINT MARTIN SUR LE PRE

TEL./FAX : 03.26.64.22.92.

Calendrier des Manifestations 2011

JUILLET

Du 4 au 29	Familles Rurales	CLSH	
Jeudi 14	Recy Vit ! & Commune	Fête Nationale	Salle des Fêtes
Dimanche 23	Tamalous	Pique-Nique	Salle des Fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 10	Forum des Associations	Salle des Fêtes	
Vendredi 16	ERSM	Assemblée Générale	Salle des Associations
Dimanche 25	Tennis / Badminton	Assemblée Générale	Salle des Sports

OCTOBRE

Samedi 1 ^{er}	Comité des Fêtes - Recy vit ! ...Soirée (à confirmer)	Salle des Fêtes
Samedi 8	Commune Repas des Anciens	Salle des Fêtes
Dimanche 16	ERSM Basket Loto	Salle des Fêtes

NOVEMBRE

Samedi 5	Tamalous	Repas d'Automne	Salle des Fêtes
Jeudi 11	Anciens Combattants	Armistice 1918	Salle des Fêtes
Vendredi 18	Conseil de Parents d'Élèves ...	Assemblée Générale	Salle des Associations
Samedi 19	Comité des Fêtes - Recy vit ! ...	Soirée (à confirmer)	Salle des Fêtes
Samedi 26	Conseil de Parents d'Élèves	Bourse aux jouets	Salle des Fêtes

DECEMBRE

V 2 et S 3	Téléthon 2010	
Vendredi 9	Comité des Fêtes - Recy vit ! ...	Assemblée Générale Salle des Associations

Forum des Associations

Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant le :

Samedi 10 septembre 2011

de 9 h à 12 h 30 Salle Maurice SIMON

pour y découvrir toutes les activités proposées au travers des associations de Recy et de Saint Martin sur le Pré

Rendez-vous sur : www.recy.fr



Concours de pêche

organisé par les Anciens Combattants du Canton et de Recy (ACPG CATM).

Inscription dès à présent et jusqu'au 14 juillet, chez Mrs Daniel BONVALLET (Grande Rue et rue Émile Rochet), Jean JESSON (Grande Rue) et Jean MONDET (ruelle Frappat) ainsi qu'à la boulangerie.

Prix : Adultes : 10 € Enfants (- 14 ans) : 5 €

- 8 h 00 Rendez-vous Salle Maurice SIMON pour les dernières inscriptions.
- 8 h 30 Tirage au sort du concours de pêche.
- 9 h 15 Début du CONCOURS en amont du canal au port de Recy.
- 11 h 15 Fin du concours.
- 12 h 00 Pesée, classement et remise des prix à la Salle Maurice SIMON.

Goûter

- 17 h 30 **Goûter** des enfants derrière la Salle Maurice SIMON
- 18 h 00 **Vin d'honneur** offert par la commune et **Bal** d'ouverture

Soirée

- 19 h 30 **Barbecue** organisé par le Comité des Fêtes - Recy vit !
- 21 h 00 **Grand Bal** avec l'orchestre « Anthracite »
- 23 h 00 **FEU D'ARTIFICE**



RECY VIT COMITE DES FETES

- Repas du 14 juillet 2011 -

Coupon à déposer en Mairie ou 9 ruelle à Bouquin

AVANT le 9 juillet

(Tickets à retirer à la buvette le jour même)

Comité des Fêtes - Recy vit ! - Repas du 14 juillet 2011

Cette année, nous mettons en place un **barbecue** vous proposant :

saucisses, merguez, frites et hors d'œuvre et une tartelette en dessert.

Chaque élément est disponible séparément, ou dans le cadre du menu complet.



NOM, Prénom :

Crudités (la part) x 1 € = €

Une saucisse et une merguez x 3 € = €

Frites (la part) x 1,5 € = €

Tartelette x 1,5 € = €

MENU COMPLET* (crudités, saucisse-frites, tartelette) x 6 € = €

*Boisson non comprise

Total : = €

Règlement : ☐ Chèque à l'ordre de : Recy Vit – Comité des Fêtes
☐ Espèces

Travaux réalisés en 2010/2011

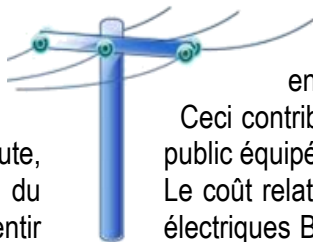
Voie de l'Abeille et carrefour Route de Louvois/rue Jean Moulin

Les travaux d'aménagement de la Voie de l'Abeille et du carrefour avec la Route de Louvois sont en cours de réalisation et devraient être terminés avant le 14 juillet. Route, trottoirs, parkings, surélévation du carrefour vont améliorer et faire ralentir la circulation et ainsi sécuriser cette zone.

Coût des travaux : 350 000 €

Route de Louvois

En parallèle des travaux Voie de l'Abeille et Route de Louvois, nous procédons au renforcement et à l'effacement des réseaux électriques basse tension (BT), téléphoniques et de l'éclairage public entre la rue Jeannot Rigollet et la rue Jean Moulin.



Ceci contribue à la mise en place de nouveaux lampadaires d'éclairage public équipés de système basse consommation.

Le coût relatif aux travaux de renforcement et d'effacement des réseaux électriques BT et téléphonique, pour une partie, est pris en charge par le SIEM. (Syndicat Intercommunal des Energies de la Marne).

Le coût pour la commune concernant l'éclairage public et une partie du réseau téléphonique est de 32 000 €

Groupe Scolaire Les Mésanges

Suite à des infiltrations importantes, nous allons entreprendre la réfection complète de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture, âgée d'une quarantaine d'année, pendant les vacances scolaires de cet été.

Coût des travaux : 68 000 €

Salle Orange

La réfection du carrelage de la cuisine de la Salle Orange a eu lieu pendant les vacances de Pâques :

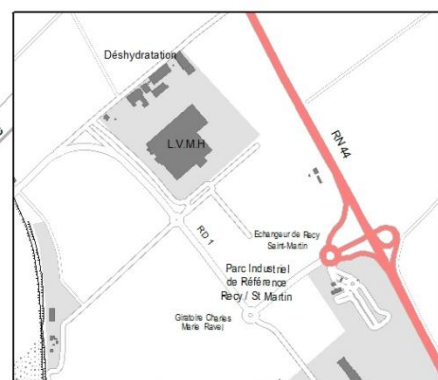
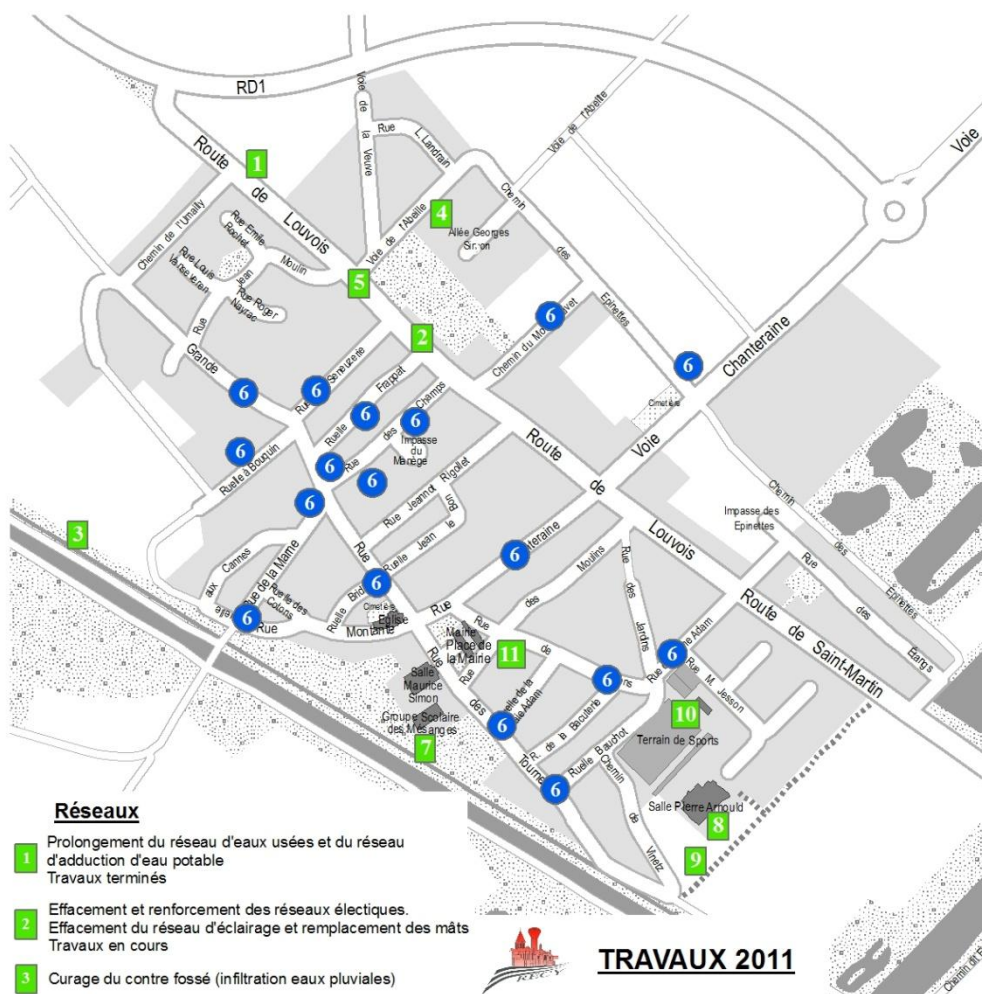
Coût des travaux : 5 600 €



Travaux de réfection de voirie

Sur l'ensemble du village (voir carte ci-dessous), nous procédons actuellement à divers travaux de réfection partielle de voirie, réparation de chaussée, remplacement de bordures de trottoirs, création d'avaloirs d'eaux pluviales, création ou réparation des revêtements de trottoirs.

Coût des travaux : 50 000 €



Voirie

- 4 Aménagement de la voie de l'Abeille
Travaux en cours
- 5 Sécurisation et aménagement de l'intersection voie de l'Abeille / route de Louvois / rue J. Moulin
Travaux en cours
- 6 Travaux de réfection de voirie (reprise voirie / trottoirs / création d'avaloirs)
Travaux en cours

Bâtiments

- 7 Réfection de la toiture terrasse du groupe scolaire
Travaux Juillet - août
- 8 Automatisation de l'éclairage salle des sports Pierre Arnould - Travaux Juillet - août
- 9 Réalisation d'un parcours de santé / d'une piste d'initiation VTT / d'une aire de jeux
Projet porté par l'ERSM - Travaux à venir
- 10 Réhabilitation / détartrage des vestiaires du terrain de foot (Douche - WC - robinetterie)
Travaux à venir
- 11 Réfection du carrelage de la cuisine de la salle Orange (Cantine scolaire et location)
Travaux terminés

Réseaux

- 1 Prolongement du réseau d'eaux usées et du réseau d'adduction d'eau potable
Travaux terminés
- 2 Effacement et renforcement des réseaux électriques.
Effacement du réseau d'éclairage et remplacement des mâts
Travaux en cours
- 3 Curage du contre fossé (infiltration eaux pluviales)



TRAVAUX 2011